

SEVAD

Créé en 2002, le **SEVAD (Syndicat des Ecoles de la Vallée du Drugeon)** est constitué de 5 communes :

Bouverans, Bannans, Bulle, Dompierre-les-Tilleuls, La Rivière-Drugeon.

Le siège du syndicat est fixé 2 Rue Charles le Téméraire à La Rivière Drugeon..

Composition :

Le syndicat est présidé par Christophe ANDRÉ.

Il est composé de délégués élus des 5 communes adhérentes.

Les représentantes titulaires pour la commune de Bouverans sont :

Sophie Defrasne et Gaëlle Cart Coltat.

Personnel :

Le syndicat compte :

- une secrétaire, Claire Bourgeois
- trois ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) affectés à l'école maternelle de Bannans.

Compétences :

Le SEVAD exerce pour les communes qui le composent, la compétence scolaire, c'est à dire qu'il gère le fonctionnement et l'investissement des écoles maternelles et élémentaires.

Les écoles du SEVAD sont réparties sur 2 villages :

- sur la commune de Bannans : 4 classes de maternelle
- sur la commune de La Rivière Drugeon : 7 classes du CP au CM2

Contact : 03.81.46.51.64 ou sevad25@orange.fr

Permanence : le mercredi de 16 h à 18 h